

FACE A LA PAROLE, TOUS EGAUX ?

Anne Marion de CAYEUX

**CONCOURS
D'ELOQUENCE
14 JUIN 2019**

COLLÈGE DE LA MONTCIENT
GAILLON SUR MONTCIENT





*La liberté guidant le peuple,
Eugène Delacroix, 1830*

FACE A LA PAROLE, TOUS EGAUX ?

Au commencement était la Parole...

Évangile selon Saint Jean, 01

Des professeurs demandent à un avocat de venir en robe, plaider “Pour ou contre” “Face à la Parole, tous égaux ?”, en introduction d’un concours d’éloquence. Quel paradoxe !

Les professeurs d’abord : détenteurs du savoir, du droit de prendre la parole en classe sauf lorsqu’ils la donnent à quelques élèves de gré ou de force, à l’aise avec le verbe.

L’avocat : qui a pour métier de parler au nom d’autres que lui parce qu’ils ne savent pas toujours bien s’exprimer.

La robe : histoire que ça vous en bouche un coin, qu’ils jouissent du spectacle de vous voir muets d’admiration devant la majesté de ma vêtue, la grâce de mes effets de manche, et l’élégance de mon verbe (hum hum...) bref pour vous réduire au silence !

Et enfin le concours d'éloquence : au terme duquel les finalistes, après avoir prononcé un discours flamboyant, seront classés par ordre de maîtrise de l'art oratoire : il y aura un numéro un, un numéro deux, un numéro trois... bref, des inégalités !

Donc que ces professeurs demandent à un avocat de plaider en robe « Face à la Parole, tous égaux ? » (en me demandant « alors ? tu vas plaider pour ou contre ? ») Quelle ironie !

Je soupçonne vos malicieux enseignants d'espérer me voir soutenir que vous n'êtes pas tous égaux devant la Parole (surtout vous ! pas eux !)...

Mais que, dans un élan chevaleresque, ils vont vous sauver de votre faiblesse. Grâce à ce concours d'éloquence, vous allez « vous dépasser », pour accéder à cet idéal - hérité de notre belle Révolution Française que le monde entier nous envie « l'Egalité », dont l'école obligatoire, gratuite et laïque est l'un des socles. Ouahouh.

Malheureusement, à l'issue du concours, les gagnants se sentiront égaux devant la Parole, et les autres, moins.

Alors moi, je vous le dit tout net : puisqu'on m'a demandé d'être Présidente du Jury et que j'ai voix prépondérante, j'ai décidé que moins vous serez à l'aise, et plus vous aurez de points !

Forcément, j'ai la défense dans la peau.

Un petit mot sur l'avocat, pour faire plaisir à vos excellents professeurs qui veulent, pour vous aider à vous élever, contribuer à votre d'éducation civique, philosophique et morale.

L'avocat c'est le représentant devant la Justice de ceux qui ne connaissent ou ne comprennent pas les lois. Il parle le même langage que le juge : ils peuvent théoriquement se comprendre. L'avocat est l'intermédiaire entre le jargon juridique et la parole des vraies gens.

Les avocats étaient d'ailleurs à l'origine des hommes d'églises, et la loi religieuse qui était écrite en latin était généralement inconnue et incompréhensible pour peuple.

Je vous donne un exemple :

*« Ave Maria, gratia plena / Dominus tecum
Benedicta tu in mulieribus / Et benedictus
fructus ventris tui Jesus / Sancta Maria,
Mater Dei / Ora pro nobis, peccatoribus /
Nunc et in ora mortis nostræ.
Amen »*

La loi d'aujourd'hui, dans notre Code Civil par exemple, contient des textes bien plus clairs heureusement...

Article 654 du Code Civil : en vigueur à l'heure où je vous parle :

"Il y a marque de non-mitoyenneté lorsque la sommité du mur est droite et à plomb de son parement d'un côté, et présente de l'autre un plan incliné. Lors encore qu'il n'y a que d'un côté ou un chaperon ou des filets et corbeaux de pierre qui y auraient été mis en bâtissant le mur. Dans ces cas, le mur est censé appartenir exclusivement au propriétaire du côté duquel sont l'égout ou les corbeaux et filets de pierre. »

Créé par Loi 1804-01-31 promulguée le 10 février 1804

D'accord... il y a encore dans le Code Civil des textes de 1804...

Cherchons un texte plus récent... Ah !

Article 738-2 du Code Civil :

Créé par Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 -
art. 29 JORF 24 juin 2006 en vigueur le 1er
janvier 2007

*"Lorsque les père et mère ou l'un d'eux
survivent au défunt et que celui-ci n'a pas de
postérité, ils peuvent dans tous les cas exercer
un droit de retour, à concurrence des quote-
parts fixées au premier alinéa de l'article 738,
sur les biens que le défunt avait reçus d'eux
par donation.*

*La valeur de la portion des biens soumise au
droit de retour s'impute en priorité sur les
droits successoraux des père et mère.*

*Lorsque le droit de retour ne peut s'exercer en
nature, il s'exécute en valeur, dans la limite
de l'actif successoral. »*

(Soupir...).

L'avocat n'est pas seulement expert juridique (là je sens que je vous ai un peu dégoûtés il faut que je trouve des trucs plus attractifs...).

C'est le porte-parole de tous, y compris les pauvres, les non instruits qui sont les plus vulnérables, les hommes, les femmes et les enfants, les délinquants et même les criminels, les victimes qui ont parfois tant de mal à dire ce qu'elles ont subi : l'avocat plaide en leur nom même pour défendre des causes indéfendables.

C'est la dignité humaine qui est en jeu. Défendre un criminel, ne veut pas dire faire en sorte qu'un coupable soit innocenté. Cela signifie qu'il a le droit d'être écouté et compris, pour que son geste prenne sens, ce qui est indispensable au chemin de guérison de la victime.

Je pourrais vous dire tant de choses sur mon métier. Que l'avocat jouit d'un immense privilège : celui de l'immunité de la parole pendant le procès (ce qui signifie que l'on ne peut le punir pour ce qu'il a dit contre les autres).

Qu'en contrepartie, l'avocat, dont la parole peut faire des ravages, prête serment d'exercer ses fonctions avec **dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.**

Je pourrais vous dire que dans un procès, la parole est ordonnée : c'est le juge qui la distribue et chacun parle à son tour. Et que celui qui est en position d'accusé, a la parole en dernier.

Parce qu'on est toujours plus attentif au dernier qui parle – ô faiblesse humaine ! – laisser la parole en dernier à l'accusateur aurait pour conséquence une condamnation certaine de celui qu'il désigne.

N'est-il pas **remarquable** que l'on laisse ainsi une chance à celui qui est affaibli par les reproches dont on l'accable ?

Mais bon, je ne suis pas venue pour vous parler de moi.

Et si on parlait de vous...

Vous avez 14, 15 ou 16 ans. Vous allez entrer au lycée.

Vous cherchez à sortir de la vulnérabilité de l'enfance, phase de vie où l'on apprend progressivement à passer du cri, des pleurs, du babillage, aux bafouillements, aux mots, aux phrases, au langage... A une époque de la vie, l'enfance, où la dépendance tragique à ses parents conduit, au mieux, à l'obéissance et au pire, au silence.

Je reçois souvent des parents qui se séparent et qui ne savent pas entendre la détresse de leur propre enfant qui a envie de mourir parfois, coupé en deux par la tronçonneuse de leurs disputes et qui ne peut rien dire, de peur de perdre l'amour de l'un, et de l'autre....

Vous avancez vers l'âge adulte, où vous aurez appris un langage lié à vos études (on n'emploie pas les mêmes mots quand on est juriste, commercial, pubard, prof, psy, philosophe, coiffeur, mécano, ingénieur, banquier...) : vous serez déjà un peu formatés...

Vous développerez votre action dans le monde du travail : vous passerez des entretiens d'embauche, vous vous adresserez à vos chefs, vos subordonnés, vos collègues, vos voisins, vos clients, vos enfants comme un parent devenu bien responsable...

L'adulte passe son temps à vouloir bien faire, mû par une volonté d'adaptation et de reconnaissance qui l'amène, au mieux, à l'obéissance et au pire, au silence.

Vous ne me croyez pas... Ecoutez votre professeur d'Histoire, et **regardez bien en face** cette réalité que l'humain est capable de toutes les compromissions en fermant les yeux et la bouche sur la barbarie d'à côté...

A l'adolescence, vous êtes entre ces deux pôles : vous ne voulez plus obéir à vos parents, et vous ne voulez pas encore vous conformer au carcan social. Vous avez un discours engagé, anticonformiste, entier, plein de certitudes.

Vos excellents professeurs vous aident à questionner vos prises de positions, pour forger **votre esprit critique et votre sagesse**, qui sont les garants de votre **liberté**, alors même que vous êtes plus influençables qu'à tout autre âge.

Ne le prenez pas mal, les adultes sont plus coupables que vous car, eux, ils sont censés avoir mûri. Comme l'a si bien écrit Françoise DOLTO, vous êtes comme des homards sans carapace : vulnérables, nus dans le monde, faciles à blesser, hyper sensibles.

Soyons clairs : vous n'êtes égaux face à la parole ni comme orateurs, ni comme auditeurs.

Certains d'entre vous parlent mieux que d'autres : ils ont un meilleur vocabulaire, une meilleure élocution.

Comme écoutants, la même injustice sévit : certains sont plus faciles à séduire et à entraîner que d'autres (ce sont ceux qui ont le plus manqué d'amour), certains ont accès facilement à des textes complexes tandis que pour d'autres c'est plus difficile.

Vous avez 14, 15 ou 16 ans, votre avenir d'adulte est devant vous, et vous êtes en mutation, en transformation, en construction de votre personne. C'est un bouillonnement de désir, de révolte, d'élan, d'ambivalences entre le besoin de protection et d'amour, et le besoin d'indépendance et de liberté.

Et dans ce chemin-là, vous avez à chercher votre Parole.

Pour éclairer votre chemin, je veux vous rappeler que la Parole, c'est la Création.

Savez-vous que dans l'Ancien testament, Dieu crée le monde par la Parole ? Il dit "Que la lumière soit ! Et la lumière fut", simplement **en la nommant.**

L'Évangile de Saint Jean débute le récit de la Genèse par « Au commencement était la Parole ».

Cela veut dire que la Parole précède le monde, elle précède l'existence de l'homme. **Et cette Parole est donnée à l'homme pour qu'il crée à son tour.**

Je ne suis pas là pour faire du prosélytisme monothéiste : je sais bien que la Bible sera un jour au rang des livres exposés dans les musées d'archéologie et la religion chrétienne enseignée comme une mythologie... c'est dans l'ordre des choses... Je ne vous dis pas de prendre ce texte au pied de la lettre mais d'entendre comment l'homme a imaginé la création et le sens de son existence.

Je suis là pour vous dire que peu importent votre âge, votre condition sociale, votre « forme d'intelligence » comme on dit (littéraire, matheux, logique, émotionnelle...). Peu importe que vous soyez à l'aise avec l'usage des mots, l'ordre des phrases, la richesse de votre vocabulaire et la construction d'un discours logique.

Ce qui compte, c'est cette **Parole** qui est aujourd'hui dans vos **tripes**, dans votre **cœur** et dans votre **cerveau**. C'est elle qui est le témoignage que **vous êtes en vie** et c'est par elle que vous **créez votre existence, vos relations aux autres et le monde autour de vous**.

La Parole a un pouvoir immense. Elle mobilise les foules, pour le meilleur, et pour le pire : Gandhi, Luther King ont accompli des révolutions dans la Paix avec leurs seuls mots, Hitler a entraîné par ses discours et ses écrits des populations entières à commettre l'innommable). Alors ce soir, vous qui nous avez enchantés par vos discours...

Pensez à ceci :

Les Hommes c'est comme les lapins, ça s'attrape par les oreilles.

Faites-en bon usage...

Merci à Marie-Hélène et Christophe RADENAC pour leur chaleureuse amitié, leur confiance et leur exemplarité.

Le coeur qu'ils mettent à transmettre les valeurs Républicaines à leurs élèves est admirable. Ces beaux jeunes gens ne peuvent que déployer leur intelligence et leur humanité.

Merci et félicitations aux élèves de 3ème du collège de Gaillon sur Montcient Emma, Flora, Loène, Maeva, Maïwenn, Gabin, Jason, Paul, Robin, Stefan, pour leur implication, leur courage, leur élégance et leurs beaux discours qui furent de vrais cadeaux

Editions Codecivelle

Pour une vision plus large, plus vivante et plus moderne que celle du code Napoléon

